

Liberté et vivre ensemble



ALAIN MAILLARD
Rédacteur en chef

DOSSIER

«Il faudrait définir un service public light»

Pour Bertil Cottier, No Billag ne tuerait pas la SSR > 7

La publicité ne profiterait guère aux autres...

et ne suffirait pas à la SSR: avis d'experts. > 8

«La SSR n'en sortira pas indemne»

Interview exclusive de Gilles Marchand > 9-11

Radio-TV privées: la menace existentielle

Sondage des 34 bénéficiaires de la redevance > 12-13



Gilles Marchand:
comment il veut
transformer la SSR.

PROJECTEURS

Israël: la fausse mort du service public

Supprimé pour raisons politiques et ressuscité > 14-15

Colombie: «la violence a changé de forme»

Après les meurtres, le harcèlement juridique > 16-17

TENDANCES

Vidéos sur les réseaux: c'est flou

Comment protéger les droits d'auteur? > 22-23

Combien restera-t-il d'imprimeries?

La moitié ont fermé depuis 2009. > 24

Rubriques

N comme Netflix > 19

Mediator > 19

Editaliano: No Billag au Tessin > 20

French Connections > 25

Carte blanche à Romaine Jean > 27

La tentation No Billag repose principalement sur deux arguments: je n'ai pas envie de payer la redevance, ou pas autant, et je veux le libre choix de payer ce que je consomme ou pas. Le premier paraît relativement facile à écarter: à un prix bientôt ramené à un franc par jour, qui pourrait proposer une palette aussi large et variée de programmes radio et TV? La publicité ne suffirait pas à financer l'équivalent privé, et des abonnements (notamment pour les retransmissions sportives) coûteraient évidemment plus cher aux spectateurs.

Le deuxième argument est plus insidieux. On se situe à un autre niveau, politique ou philosophique. C'est l'argument libéral classique que le bien commun est mieux servi par la liberté individuelle que par l'Etat et la contrainte. Les initiés ne critiquent pas la SSR, ils sont juste convaincus que le privé peut tout faire, et mieux. Parler du service public comme un vecteur du vivre ensemble dans un petit pays multilingue, ça n'a pas sa place dans ce paysage idéologique.

EDITO n'a pas à prendre position à ce niveau-là. En revanche, pour la défense du journalisme, les raisons ne manquent pas de voter NON le 4 mars. Pour les places de travail qui seront perdues, oui, mais surtout parce que cela supprimerait de beaux espaces d'information, occupés par des émissions qui ont fait leurs preuves, des matinales radio au TJ et aux magazines. Il ne va certainement pas naître miraculeusement des alternatives privées de qualité et accessibles au grand public. N'en déplaise aux tenants du libéralisme, le marché peine aujourd'hui et au moins pour quelque temps encore à les financer. Ce n'est vraiment pas le moment de jeter ce qu'on a, alors que la presse ne cesse de rétrécir. La démocratie a besoin d'une information fiable sur des médias fédérateurs.

Ce numéro est bien sûr très largement consacré à la votation déterminante du 4 mars. A clarifier la question de la survie de la SSR si l'initiative est adoptée: juridique-

«Ce n'est pas le moment de jeter ce qu'on a.»

ment ce serait possible (lire l'interview de Bertil Cottier en page 7), économiquement improbable (les arguments de Gilles Marchand en pages 9-11). Aux enjeux publicitaires (p. 8), aux conséquences sur les radios et télévisions privées (pp. 12-13), à la campagne au Tessin (p. 20), au cas d'Israël qui vient de transformer son service public (pp. 14-15). Sans oublier la chronique de Marc-Henri Jobin et l'opinion de Romaine Jean.

Dans la version allemande d'EDITO, une place égale est donnée aux avis du nouveau directeur de la SSR et d'un représentant de l'initiative. Nous avons choisi ici de donner largement la parole au premier, et non au deuxième. Parce que les arguments des initiés sont aisément disponibles, et parce qu'il s'agit aussi de comprendre les leçons qu'en tirera le service public, chahuté comme jamais dans son histoire.